

NOTES DIVERSES

QUANTITE DE SEMENCE PAR ACRE

L'Expérience des Cultivateurs Démonstrateurs en cet Important Sujet.

Pour savoir de quelle quantité de graine il faut semer par acre pour obtenir une bonne levée, le cultivateur doit tenir compte de l'état du sol et de la qualité de la semence.

En passant en revue cette question et les résultats obtenus par les cultivateurs sur les vingt-quatre fermes de démonstration, sur lesquelles ont été conduites des expériences, pour la Commission de la Conservation, le Dr J. W. Robertson, à la dernière assemblée annuelle de la Commission, a dit ce qui suit :

Les cultivateurs n'ont pas donné grande attention à la quantité de grain qu'il faut semer par acre pour obtenir les meilleurs résultats; plusieurs n'ont même pas tenu compte de l'état du sol, lorsqu'ils ont fixé cette quantité. Treize ont avoué qu'ils savent maintenant que le montant qu'ils sèmaient jusqu'ici n'était pas ce qu'il fallait, et ils ont augmenté la quantité. Chaque cultivateur admet qu'une semence propre et choisie ne doit pas être répandue sur le sol aussi druement que celle qui n'a pas été nettoyée, et que l'état du sol joue également un grand rôle dans la détermination de la quantité de la semence nécessaire. Quelques-uns avaient déjà donné une certaine considération à ce sujet, mais dix ont avoué qu'ils n'y avaient pas du tout pensé avant la visite de l'instructeur ambulant de la Commission.

George R. Barrie, (Galt, Ont.)—a dit: "Nous avons constaté que plus un terrain est fertile moins il faut de semence, qu'au contraire, plus il est pauvre et plus il faut de semence. Mais autrefois nous ne faisons pas de distinction."

Deux cultivateurs seulement ont déclaré avoir semé leur graine de trèfle assez druement pour s'assurer une bonne levée. Vingt et un sèmaient précédemment six livres, en moyenne, par acre, ils ont maintenant porté cette quantité à dix livres. Un certain nombre même se contentait de trois à quatre livres; aujourd'hui on est convaincu qu'il vaut mieux en semer dix. Trois seulement récoltaient leur graine de semence, aujourd'hui le nombre est porté à douze.

Le même cultivateur ajoute: "Le prix élevé de la graine de trèfle nous empêchait d'en semer une plus grande quantité par acre; mais depuis que nous récoltons nous-mêmes notre semence, nous sommes plus généreux, et constatons que nous y gagnons."

Un autre cultivateur, qui récoltait antérieurement sa semence, a dit qu'en 1914 il a produit 500 livres de trèfle blanc et 100 livres de trèfle rouge; en 1915 au contraire, il a récolté 1,000 livres de graine de trèfle rouge. Le cultivateur démonstrateur du comté de Lark, Ont., a récolté en 1914, 1,200 livres de trèfle rouge; il n'avait jamais produit une seule livre de semence avant d'avoir commencé à travailler suivant les instructions de l'officier de la Commission.

J. M. McLean, (New Perth, I.P.E.) a déclaré: "Pendant les deux dernières années, la première récolte de grain a toujours été meilleure sur les parcelles ensemen-

cées avec dix livres de trèfle et 10 livres de fléole, et cette année nous avons eu une levée de trèfle extraordinaire sur les parcelles abondamment ensemençées. Nous trouvons que la seconde récolte est toujours plus fournie et de meilleure qualité, après un ensemençement épais."

PROHIBITION D'IMPORTATIONS EN ALLEMAGNE

Une ordonnance impériale récente interdit provisoirement l'entrée par les frontières de l'empire allemand des objets dont on peut se passer et à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de cette interdiction.

Dans la liste des objets tombant sous le coup de la prohibition d'importation, nous relevons les tissus de soie, les broderies, les vêtements, ouvrages de mode, autres objets cousus, entièrement ou partiellement en soie.

Le "Bulletin des Soies et Soieries" fait un rapprochement entre ces prohibitions d'importation et l'appel adressé par le général commandant la place de Nuremberg au patriotisme des femmes allemandes auxquelles il demande de faire des économies et spécialement de ne plus porter de robes larges et de bottines à tige haute.

LE COMMERCE DE BOIS DE CONSTRUCTION

La valeur annuelle du bois de construction acheté dans le Sud-Africain est de \$6,000,000. Le sentiment du pays est en faveur des articles canadiens, mais la part du commerce du Canada n'augmente pas. Dans un rapport excellent sur ce sujet, M. H. R. Macmillan, agent du commerce du bois de construction pour le gouvernement du Dominion, discute les causes de notre position désavantageuse sur ce marché.

En un mot, cette situation est due à la pénurie de transport des ports canadiens, comparée aux expéditions des ports européens, au gros profit chargé par les marchands du Sud-Africain sur les Canadiens en regard des autres bois de construction, et au préjugé existant dans l'Afrique du Sud contre la force et la durée des bois de construction canadiens.

La prospérité d'un pays forestier tel que le Canada doit dépendre à un haut degré des exportations de bois de construction.

L'amélioration de notre position sur les marchés étrangers est aussi importante pour le public que pour le bûcheron. L'augmentation des exportations dépendra beaucoup du travail du gouvernement en fournissant aux ingénieurs, architectes et constructeurs étrangers des renseignements précieux sur les bois canadiens; et aussi de l'augmentation des facilités d'expédition régulière des ports canadiens.

Prévoir, voilà la grande chose dans le commerce. Il faut pour être un bon commerçant être perspicace et savoir réfléchir. Toutes les circonstances de la vie doivent être raisonnées, car elles ont fatalement leur influence sur le commerce de détail.